



CHAMPIONNAT A.S.G.C.A. EN SIMPLE 2019

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve réservée aux membres de l'A.S.G.C.A. (à jour de leur cotisation)

Pas de droit de jeu

Date limite d'inscription le 10 avril 2019

La compétition se jouera sur 1 tour le 13 Avril

Les départs selon l'ordre croissant des index

<u>1^{ère} série HOMME</u>	<u>Jusqu'à 11,4</u>	<u>STROKE-PLAY</u>	<u>Marques Blanches</u>
<u>2^{ème} série HOMME</u>	<u>A partir de 11,5 *</u>	<u>STABLEFORD</u>	<u>Marques Jaunes</u>
<u>Série SENIOR + 65 ans</u>	<u>Jusqu'à 24*</u>	<u>STABLEFORD</u>	<u>Marques Jaunes</u>
<u>Série FEMME</u>	<u>Jusqu'à 26**</u>	<u>STABLEFORD</u>	<u>Marques rouges</u>

Au sein de chaque série, il y aura un classement « jeunes » (école de golf)

***Tous les index au-dessus de 24 seront ramenés à 24**

**** Tous les index au-dessus de 26 seront ramenés à 26**

Nota : s'il y a moins de 5 inscrits dans une épreuve elle sera annulée.

Départage des Ex aequo

Le classement est établi en utilisant le départage sur les trous 18-9-6-3 et dernier trou, puis si l'égalité persiste trou par trou en remontant.

Intempérie et circonstances exceptionnelles

Il faut qu'au moins 9 trous de Stroke-Play ou Stableford soit joués pour que la compétition ne soit pas annulée ou reportée.

Autorisations : Voiturettes

Prix et Remise des Prix le jour même à 18H00 :

Seront récompensés : en Série 1, le 1^{er} brut et le 2^{ème} brut et dans les autres le 1^{er} brut et 1^{er} net ainsi que le meilleur « jeune » de chaque série.

DOTATION GOLF CLUB MAKERS

Comité de l'Epreuve : Sophie LEFEBVRE et Maurice LAMY

Jean-Pierre LEFEBVRE : Arbitre Officiel